

CONTACT



02 98 88 56 38
Infirmière : 07 88 74 89 77



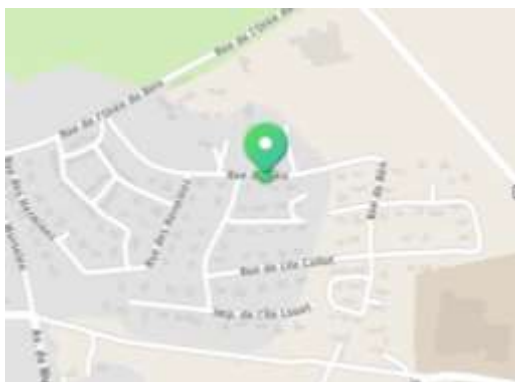
lhss-morlaix@fmt.bzh



www.fmt.bzh/



8 Rue de Réo 29600 MORLAIX
Ligne de bus n°4 : "Les Hermines"



Fondation Massé-Trévidy- siège social
39 rue de la Providence 29000 Quimper



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY



LE JARLOT

Etablissement du Pôle Formation- Insertion de la Fondation Massé-Trévidy

Le Foyer Le Jarlot regroupe les services :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Centre d'hébergement d'urgence
- Accompagnement Global Individualisé Renforcé
- Pension de famille
- Intermédiation Locative
- Appartement de coordination thérapeutique
- Lit Halte soins santé

Un accompagnement adapté et
personnalisé aux besoins des personnes
accompagnées



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY



Lit Halte Soins Santé

De quoi s'agit-il ?

Les Lits Halte Soins Santé offrent une prise en charge sanitaire et sociale à des personnes sans domicile fixe (ou vivant dans un logement précaire) dont l'état de santé nécessite des soins ou un temps de convalescence sans justifier d'une hospitalisation.

Ils permettent aux personnes accueillies d'être hébergées et de bénéficier d'un accompagnement médical, thérapeutique et social.

L'accompagnement

- 24 heures sur 24 et 365 jours par an
- Pathologie aiguë
- 3 chambres individuelles
- Séjours de courte durée : 2 mois renouvelables

Pour qui ?

Personnes, obligatoirement majeures, nécessitant des soins dans des délais courts, , quelle que soit leur situation administrative, présentant des problèmes de santé bénins dont l'absence de domicile ou la précarité génère, soit une rupture dans la continuité des soins, soit une aggravation de leur état de santé.

Une équipe pluridisciplinaire

Le service propose un accompagnement sanitaire, social et psychologique réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice adjointe, d'un médecin généraliste, d'une travailleuse sociale, d'une infirmière et d'une psychologue.

Le Foyer du Jarlot assure une ouverture permanente.



Objectifs

Apporter une **réponse globale** à des personnes sans-domicile ou en logement précaire présentant une problématique de santé

Elaboration et mise en œuvre d'un projet de soins médicaux et paramédicaux

Proposer un **accompagnement social adapté** à la personne, là où elle en est dans son parcours

Soutenir la personne sur le plan **psychologique**

Elaborer un projet de sortie

Comment se déroulent les admissions ?

Pour prétendre à une admission au sein des LHSS, les pièces nécessaires sont les suivantes :

- Un **dossier médical** rédigé par votre médecin référent
- Un **dossier social** signé par le demandeur
- Admission prononcée par la directrice

L'admission se fait sur avis du médecin de la structure qui évalue et identifie les besoins sanitaires de la personne accueillie, la pertinence médicale de son admission et exclut donc la nécessité d'une prise en charge hospitalière.



Dossier médical et social disponible en téléchargement (PDF) sur le site de la Fondation Massé-Trévidy.